

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité syndical - Séance du 9 janvier 2023 en visioconférence

Délibération n° 2023 01 10

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Date de convocation : 30 décembre 2022

Délégués titulaires ou suppléants présents :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Frédéric MARCHE, Département de la Seine Maritime, suppléant,
- Alain BAZILLE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU PATRY, Département de la Seine-Maritime
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, titulaire

Pouvoirs :

- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, pouvoir à M. ROYER

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération,

Carte : Compétence principale – Art. 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	37	0	0	37

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200092492-20230109-2023-01-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2023

Affichage : 02/02/2023

Exposé des motifs

M. le Président rappelle que l'année 2023 sera la première année de plein exercice du SMGSN. Il conviendra notamment de construire un budget de transition permettant le démarrage des différentes compétences du SMGSN.

Il présente le rapport d'orientations budgétaires ci annexé et soumis celui-ci au débat.

Délibération

Le comité syndical,

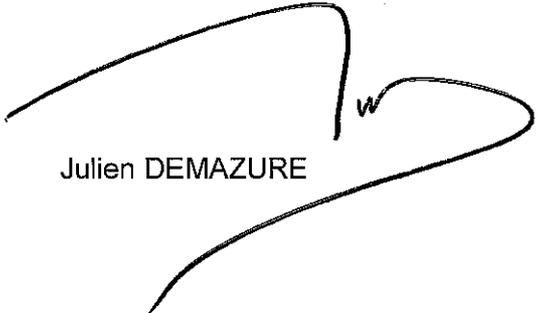
VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2023 lors de la séance du comité syndicat du 9 janvier 2023.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE